



2 boîtes appâts



3 boîtes appâts + 1 gratuite

## Boîtes appâts fourmis

- 2 formats disponibles
- Détruit la fourmilière
- Sans odeur



# Insecticides

## CARACTERISTIQUES

**Fury Efficacité verte, des solutions insecticides simples et radicales pour éliminer les insectes tout en assurant une totale sécurité et tranquillité**

- Fury tue fourmis est une boîte appât prêt à l'emploi destiné à détruire les fourmis et leur nid.
- Formule à base d'une matière active (l'Acétamipride) qui agit rapidement par contact et par ingestion. Les fourmis ingèrent le produit insecticide et le transportent jusqu'au nid où elles contaminent le reste de la colonie. L'éradication du nid est observable sous une semaine.
- Sans odeur et discret, ce produit permet de lutter contre les fourmis et les nuisances qu'elles représentent tout en limitant l'impact sur l'environnement.
- Produit sûr d'emploi pour l'utilisateur.

### COMPOSITION CHIMIQUE DU PRODUIT ACTIF :

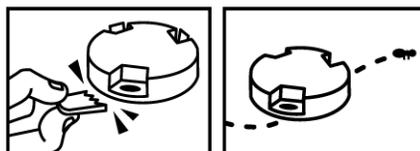
- Acétamipride CAS 160430-64-8, 1g/kg
- Contient un amérisant
- Type de produit: 18 (insecticide)
- Formulation: appât prêt à l'emploi
- Date de péremption: 3 ans

## CONDITIONNEMENT

PRODUIT	GENCOD	UNITES PAR CARTON	CARTONS PAR COUCHE	CARTONS PAR PALETTES
Fury Boîtes fourmis x 2	3172350137716	12	28	140
Fury Boîtes fourmis 3+1 gratuite	3172350137082	6	20	100

## MODE D'EMPLOI

- Casser les languettes sécables sur les côtés de la boîte..
- Disposer la boîte là où les fourmis demeurent ou passent (long des murs, dans les cuisines, sur les terrasses, etc.)
- Remplacer les boîtes toutes les 3 semaines environ selon le niveau d'infestation.
- S'assurer que les boîtes sont posées à l'horizontal sur le cheminement des fourmis.
- Pour stopper l'action biocide du produit, nettoyer les surfaces traitées à l'aide d'un détergent classique.
- Craint le gel. Stocker entre 5°C et 35°C.



## CONSEILS DE PRUDENCE

- Conserver hors de la portée des enfants.
- Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
- En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- Contacter le centre anti-poison le plus proche.
- Eliminer l'emballage vide conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, par exemple par apport en déchetterie.
- Ne pas jeter les résidus dans les égouts ou les cours d'eau.